

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 30 MAI 2013

2013-20 ADHESION AU SYDELA DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MACHECOUL

L'an deux mille treize, le jeudi 30 mai, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 24 mai 2013, s'est réuni dans la salle du Prieuré, place du Prieuré, sur la commune de LA REGRIPIERE (44), sous la présidence de Monsieur Bernard CLOUET, Président.

Nombre de délégués en exercice : 23

Délégués présents : 13
Votants : 14

Titulaires présents :

Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique,
Monsieur Joseph AUDOUIN, délégué du collège électoral Loire Divatte
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Lionel LARDEUX, délégué de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres
Monsieur Gilles BOURDU, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis
Monsieur Paul PORCHER, délégué de la communauté de communes Cœur Pays de Retz
Monsieur Yves MOREAU, délégué de la communauté de communes de Vallet
Monsieur Michel TILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon
Monsieur Francis MARTIN, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur André BARREAU, délégué de la communauté de communes de Sud Estuaire

Titulaire ayant donné pouvoir :

Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu, ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard CLOUET,

Excusés:

Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul
Monsieur Joël ARIZA, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Maurice PERRION, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon
Monsieur Serge COLIN, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire
Monsieur François FAVRY, délégué de la communauté de communes de la région de Nozay,
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson
Monsieur Jean-Michel BRARD, délégué du collège électoral Pornic
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine

Secrétaire de séance : Yves MOREAU

Délibération affichée : le 31 mai 2013

Transmis au contrôle de légalité :

2013-20 **ADHESION AU SYDELA DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
MACHECOUL**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le SYDELA est un syndicat mixte fermé auquel adhèrent aujourd'hui 194 communes et 16 communautés de communes du département de Loire-Atlantique.

La communauté de communes de Machecoul, par délibération en date du 27 mars dernier, a sollicité son adhésion au SYDELA afin de lui déléguer les investissements en éclairage public situés sur le domaine public communautaire.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, décide :

- De donner un avis favorable à cette demande,
- D'autoriser M. le Président à prendre les décisions nécessaires à l'adhésion de la communauté de communes de Machecoul.

Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Bernard CLOUET

